



## Invitation

Madame, Monsieur : .....

Structure, Service : .....

Le Consortium NRGI, GIZ/BGSM et CORDAID a l'honneur de vous inviter à **l'atelier sur la problématique de gestion et transparence des revenus infranationaux et des opportunités de développement local dans le secteur extractif en République Démocratique du Congo** qui se tiendra du 18 au 19 octobre 2018 à l'Hôtel Moon Palace de Kolwezi.

Comme vous le savez, avec la récente réforme du cadre légal et réglementaire du secteur minier, plusieurs innovations ont été introduites dans le souci de promouvoir le développement des communautés locales, des provinces et des entités territoriales décentralisées (ETD). Ces dispositions portent notamment sur le versement direct aux provinces et aux ETD de leurs quotes-parts de la redevance minière, la signature et la mise en œuvre du cahier des charges et la constitution de la provision pour contribution au développement communautaire, la mise en place du fonds pour les générations futures.

Ces revenus infranationaux et fonds de développement local représentent une réelle opportunité pour les gouvernements provinciaux et les ETD, et peuvent impulser le développement à la base s'ils sont bien gérés. A travers le monde, l'analyse des législations minières et pétrolières récentes témoigne de l'intérêt croissant des gouvernements d'assurer le partage des revenus extractifs entre le gouvernement central et les gouvernements locaux.

Pour contribuer à la conversion de ces opportunités qu'offre le secteur en un véritable levier de développement au niveau local et assurer que les revenus infranationaux et fonds locaux de développement financent les projets de développement à la base, le Consortium a décidé d'organiser cet atelier à Kolwezi en faveur des ETDs et des organisations de la Société Civile du Haut-Katanga et du Lualaba auxquels se joindront quatre représentants des institutions au niveau central : la Cour des comptes, le Secrétariat Général des mines, le Secrétariat Général des finances et le Secrétariat Général du budget.

**Pour toute question logistique, qu'il vous plaise de vous référer à notre Francis KAJINGULU joignable au numéro ci-dessous : 0810295204**

Dans l'espoir que vous prenez personnellement part à cette activité, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre profonde considération.

Pour le Consortium,

Jean Pierre OKENDA  
DRC Manager / NRGI



## Termes de référence de l'atelier sur la problématique de gestion et transparence des revenus infranationaux et des opportunités de développement local dans le secteur extractif en RDC

### 1. Contexte

Dans le cadre de la réforme du cadre légal et réglementaire du secteur minier, plusieurs dispositions ont été adoptées dans le but de promouvoir le développement des communautés locales, des provinces et des entités territoriales décentralisées (ETD). Ces dispositions portent notamment sur le versement direct aux provinces et aux ETD de leurs quotes-parts de la redevance minière, la signature et la mise en œuvre du cahier des charges et la constitution de la provision pour contribution au développement communautaire.

Ces revenus infranationaux et fonds de développement local représentent une réelle opportunité pour les gouvernements provinciaux et locaux, et peuvent impulser le développement à la base s'ils sont bien gérés. A travers le monde, l'analyse des législations minières et pétrolières récentes témoigne de l'intérêt croissant des gouvernements d'assurer le partage des revenus extractifs entre le gouvernement central et les gouvernements locaux.

Dans la plupart de cas cependant, la volonté politique des gouvernements centraux peine à concrétiser les aspirations de développement des populations à l'échelle nationale. Aussi, lorsqu'ils perçoivent directement ces revenus sont directement, les aux gouvernements provinciaux et locaux peinent à leur tour à les en véritables leviers de développement. Pour contribuer à la conversion des opportunités qu'offre le secteur en leviers de développement au niveau local et assurer que les revenus infranationaux et fonds locaux de développement financent les projets de développement à la base, NRGI, Cordaid et GIZ ont appuyé les autorités provinciales et locales, les entreprises extractives, les organisations de la société civile, les communautés pour la bonne gestion desdits revenus dans plusieurs pays à travers le monde.

C'est dans ce cadre qu'en 2015, NRGI a réalisé une analyse du cadre légal des revenus infranationaux dans le but de comprendre les règles et formules ainsi que les défis liés à la problématique de gestion de ces revenus dans le contexte de décentralisation. Publiée en avril 2016, l'étude<sup>1</sup> a clairement démontré qu'il existe d'énormes opportunités mais aussi défis liés à la gouvernance, en particulier dans le contexte de *découpage* des nouvelles provinces intervenu en 2015.

A la suite de cette analyse NRGI a élaboré une stratégie d'intervention dans la thématique. Le document stratégique préconisait une mission de terrain afin, non seulement de collecter des informations supplémentaires mais aussi d'explorer les opportunités d'engagement avec les gouvernements provinciaux de Lualaba et du Haut Katanga. En février 2018, NRGI a effectué une étude complémentaire de terrain à Kolwezi et à Lubumbashi, et de des échanges fructueux ont été réalisés avec les parties prenantes.

Dans le même sens, Cordaid a appuyé entre 2011 et 2015 l'élaboration des plans locaux de développement dans certaines entités territoriales situées dans les zones minières de de la région du Katanga. En plus de cet appui, Cordaid a conduit une étude en 2015 pour mieux comprendre les perceptions et attentes des communautés locales impactées dans les activités minières dans la région du Katanga RDC<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Rebecca Iwerks and Kaisa Toroskaine, « Répartition des revenus au niveau infranational en RDC après le découpage : Quatre recommandations pour l'amélioration de la gouvernance, avril 2017, p.3, disponible sur <https://resourcegovernance.org/analysis-tools/publications/repartition-des-revenus-au-niveau-infranational-en-rdc-apres-le>.

<sup>2</sup> [https://www.cordaid.org/media/medialibrary/2016/01/2015\\_Katanga\\_Baseline\\_Report\\_extractives.pdf](https://www.cordaid.org/media/medialibrary/2016/01/2015_Katanga_Baseline_Report_extractives.pdf).



Les conclusions de ce travail ont permis à Cordaid de développer sa stratégie d'intervention dans le secteur minier de la RDC. Cette stratégie se focalise sur l'appui à l'adoption/réforme et à la mise en œuvre des législations et politiques légitimes susceptibles de contribuer à la gestion transparente des revenus générés par le secteur minier et au développement communautaire<sup>3</sup>. C'est dans le cadre de cette stratégie que Cordaid et ses partenaires locaux ont appuyé le processus de révision du code minier et ses mesures d'application avec un focus sur les questions de développement communautaire et de transparence.

D'autre part, depuis 2014, la GIZ, dans le cadre de son programme d'appui à la Bonne Gouvernance du Secteur Minier, BGSM, développe dans deux entités pilotes au Lualaba (Luilu et Bayeke) une approche de soutien à l'amélioration des contributions sociales des entreprises minières au développement local. Cette approche qui veut renforcer la cohérence entre les démarches de responsabilité sociétale des entreprises minières avec les plans de développement local des ETD a abouti, dans un cas sur deux (à Luilu notamment) à la signature d'un accord communautaire de développement (ACD) entre l'entité et l'entreprise minière Kamo Copper. Au regard des innovations contenues dans le nouveau code minier, et à la lumière des expériences apprises de cette phase pilote du processus d'harmonisation PDD-PDL, les parties prenantes s'interrogent désormais sur la nécessité de combiner ou non les approches volontaires et contraignantes dans la maximisation des impacts de développement de l'exploitation minière au niveau local.

Parallèlement à ce contexte, il convient de préciser, que les réflexions et actions autour de la problématique de la gestion des revenus infranationaux issus du secteur extractif deviennent encore plus urgentes avec la promulgation de nouveau code minier ainsi que son règlement respectivement en mars et juin 2018.

Comme mentionné précédemment, les innovations apportées par le code minier révisé, notamment l'élargissement de l'assiette et le changement du mécanisme de répartition de la redevance minière, en ce que désormais il revient à l'entreprise de verser à chaque entité sa quote-part<sup>4</sup>, la constitution de la dotation minimale de 0,3% de fonds pour le développement communautaire et le cahier des charges confirment non seulement la volonté politique du gouvernement de la RDC mais des parties prenantes de voir les gouvernements provinciaux et entités locales jouer un rôle crucial dans le développement des zones extractives. De toute évidence, la conversion de ces opportunités en véritables leviers de développement implique d'énormes défis et des efforts de la part des parties prenantes, en particulier le gouvernement. Bien qu'étant opportunité, la dépendance des gouvernements provinciaux de Lualaba et Haut-Katanga et entités locales concernées vis-à-vis du secteur extractif les rend vulnérables qu'une gestion prudente des ressources est de mise. Cette gestion requiert des capacités techniques souvent limitées dans un contexte de décentralisation et de mise en place des nouvelles institutions comme celui de la RDC.

C'est dans ce contexte que NRGI, GIZ et CORDAID ont estimé utile d'organiser un atelier préliminaire afin d'échanger en profondeur avec les parties prenantes sur la problématique des revenus infranationaux ainsi que des questions connexes telles que le cahier des charges en lien avec la nouvelle législation minière.

---

<sup>3</sup> Voir vision de la théorie de changement de la Trajectoire gouvernance des ressources extractives du Programme Partenariat Stratégique pour le Lobby et le Plaidoyer de Cordaid/RDC.

<sup>4</sup> C'est le cas par exemple de l'Article 242 qui parle de la répartition de la redevance minière en demandant au titulaire du titre minier d'exploitation de verser 50 % acquis au Pouvoir central ; 25 % versés sur un compte désigné par l'Administration de la province où se trouve le projet ; 15 % sur un compte désigné par l'entité territoriale décentralisée dans le ressort de laquelle s'opère l'exploitation ainsi que 10 % au Fonds minier pour les générations futures.



Ainsi le cadre vise à offrir premièrement aux parties prenantes la possibilité de passer en revue les principaux défis identifiés par NRGI, GIZ et CORDAID, discuter des opportunités de collaboration et actions à entreprendre et de manière à assurer que les revenus infranationaux et d'autres opportunités contribuent effectivement au développement des provinces et ETDs. Et en deuxième lieu, offrir aux participants le cadre de partage d'information sur les innovations du nouveau code minier relatives au développement local, les opportunités et défis y afférents.

### **Objectif global**

Contribuer à la bonne gouvernance des revenus infranationaux et des fonds locaux de développement de manière à assurer que leur allocation engendre le développement local.

### **Objectifs spécifiques**

- Présenter et approfondir la réflexion autour des défis liés à la gestion des revenus infranationaux ainsi que des opportunités d'engagement subséquentes avec les gouvernements provinciaux et les ETDs
- Informer les participants sur les nouvelles dispositions du code minier et son règlement et stimuler la réflexion sur les opportunités et défis résiduels
- Identifier des actions éventuelles à entreprendre susceptibles de rencontrer les besoins des entités dans la perspective d'expérience pilote avec une province et/ou ETDs ;
- Identifier et parvenir à une compréhension commune des modalités pratiques d'éventuels accompagnements techniques de NRGI, GIZ, CORDAID et leurs partenaires locaux au gouvernement provinciale du Lualaba avec une ou à deux ETDs dans le cadre d'un projet pilote.

### **Résultats attendus**

Les résultats suivants seront atteints à l'issue de la tenue de l'atelier :

- La réflexion autour des défis liés à la gestion des revenus infranationaux ainsi que des opportunités d'engagement subséquentes avec les gouvernements provinciaux et les ETDs présentée et approfondie
- Les participants informés sur les nouvelles dispositions du code minier et son règlement et la réflexion sur les opportunités et défis résiduels stimulés
- Les actions éventuelles à entreprendre susceptibles de rencontrer les besoins des entités dans la perspective d'expérience pilote avec une province et/ou ETDs identifiées
- De manière concertée, les participants auront identifié les aspects d'appui au gouvernement provincial et procédé au choix préliminaire de deux entités territoriales décentralisées devant bénéficier de l'accompagnement technique de NRGI, GIZ et CORDAID
- Les participants parviennent à une compréhension commune des modalités pratiques d'un éventuel accompagnement technique de NRGI, GIZ, CORDAID leurs partenaires locaux au gouvernement provincial du Lualaba et à une ou à deux ETDs dans le cadre d'un projet pilote

### **Cibles/Bénéficiaires**

L'atelier de quatre jours se tiendra en deux séquences pour des raisons d'approche méthodologique. Le premier atelier d'un jour regroupera les autorités provinciales, y compris les chefs de division et élus des deux provinces du Lualaba et du Haut-Katanga ainsi que celles venues du gouvernement central, et probablement quelques représentants des compagnies ou la Chambres des Mines et les organisations de la société civile locale. Le deuxième atelier d'une journée et demie concernera essentiellement les délégués des ETDs, les OSC ainsi que les autorités venues du niveau central.

Il s'agira de manière détaillée des participants suivants :

- Secrétaire Général des mines (1 personne)
- Ministère national des finances (1 personne)
- Secrétaire Général au budget (1 personne)
- Cour des comptes (1 personne)



- NRGI (3 personnes)
- GIZ (2 personnes)
- Cordaid (2 personnes)
- Autorités du Lualaba (6 personnes – Gouvernorat- Ministre Provincial du Plan et budget-Ministre Provincial des Mines, Ministre Provincial des Finances, Chef d’Antenne du Plan, Chef d’Antenne mines)
- Elus provinciaux du Lualaba (3 personnes : Président, Vice-Président et l’Honorable Jules)
- Autorités du Haut-Katanga (6 personnes – Gouvernorat- Ministre Provincial des Mines, Ministre Provincial des Finances (2 personnes), Ministre Provincial du Plan, Chef de Division du Plan, Chef Division mines)
- Elus provinciaux du Haut-Katanga (2 Députés)
- ETDs du Lualaba (9 Personnes)
- ETD du Haut-Katanga (1 Commune Rwashi)
- Compagnies minières/chambres des Mines (3 personnes)
- OSC des deux provinces (5 personnes)<sup>5</sup>

### Agenda de l’atelier avec les ETDs et les OSCs du Haut-Katanga et du Lualaba

**Date :** du 18 au 19 octobre 2018

**Lieu :** Hôtel Moon Palace de Kolwezi

Heures	Jour 1 : le 18 octobre 2018	Facilitateur
08h15-08h30	Mise en place et arrivée des participants	
08h30' - 09h30'	<b>Session 1- Mots de bienvenue pour l’ouverture des travaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hymne national</li> <li>• Mot des organisateurs pour présenter les objectifs et résultats attendus de l’atelier (NRGI, Jean Pierre)</li> <li>• Mot de l’autorité provinciale du Lualaba ou de son représentant</li> </ul>	NRGI, Descartes
09h30' - 10h30'	<b>Session 2- Généralités sur la gouvernance des ressources naturelles</b>  Débat/échanges	CORDAID, Fabien
10h30' - 10h45'	<b>Pause-café</b>	Hôtel Moon Palace
10h45' - 12h00'	<b>Session 3- Innovation du code minier en matière de développement communautaire (Mécanisme de partage la redevance minière, Fonds communautaire, Cahier des charges) et</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovations</li> <li>• Problèmes ou défis persistants</li> <li>• Débat/échanges</li> </ul>	CORDAID, Fabien
12h00' - 13h00'	<b>Déjeuner</b>	Hôtel Moon Palace
13h00'-13h50'	<b>Session 4- Mise point/état des lieux de la mise en œuvre de la disposition sur le partage de la redevance minière</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des lieux 20'</li> <li>• Echanges / débats 30'</li> </ul>	SG Mines
13h50'-14h50'	<b>Session 5- Présentation des ETD sur les défis rencontrés dans la mobilisation et la gestion des revenus</b>	NRGI, Descartes

<sup>5</sup> La liste définitive sera établie après confirmation des participants.



	<p>infranationaux issus du secteur extractif par les ETD (5 défis majeurs par ETD)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de chacune des 11 ETDs (55')</li> <li>• Synthèse des défis identifiés et échanges sur les leçons apprises ou conclusions communes (25')</li> <li>• Défis identifiés au Lualaba et dans le Haut-Katanga par NRGi en février et mai 2018 (10') par Jean Pierre</li> <li>• Débat/échanges</li> </ul>	
15h00' - 15h10'	<b>Pause- café</b>	Hôtel Moon Palace
15h10'-16h10'	<p><b>Session 6-</b> Cohérence entre les démarches de responsabilité sociétale des entreprises minières avec les plans de développement local des ETD</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problématique et approche 10'</li> <li>• Expérience de GIZ avec deux entités pilotes au Lualaba (Luilu et Bayeke) 25'</li> <li>• Débats / échanges 25'</li> </ul>	GIZ/BGSM, Yvon
16h10'-16h50'	<p><b>Session 7-</b> Revenu infranationaux et les expériences internationales : cas de l'ITIE</p> <p>Débat/échanges</p>	NRGI, Jean Pierre
16h50'-17h00'	<b>Evaluation et fin de la journée</b>	NRGI, Descartes
<b>Heures</b>	<b>Jour 2 : le 19 octobre 2018</b>	<b>Facilitateur</b>
08h30' - 09h30'	<b>Session 7-</b> Rappel sur les travaux de la première journée	NRGI, Descartes
09h30' - 10h30'	<p><b>Session 4</b> – Discussions en groupe (par délégation provinciale) sur les défis et actions nécessaires pour une gestion transparente et responsable des revenus infranationaux du secteur extractif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification d'autres opportunités et défis liés à la perception, allocation et gestion transparente des revenus infranationaux</li> <li>• Identification de besoins en appui, et responsabilité des gouvernements provinciaux, ETD et société civile et communautés et actions à mener par acteurs</li> <li>• Critères de choix de deux ETDs pilotes</li> </ul>	<p>Groupe 1 Haut-Katanga + OSC (Fabien et Descartes)</p> <p>Groupe 2 Lualaba (Yvon et Jean Pierre)</p>
10h30' – 10h45'	<b>Pause- café</b>	Hôtel Moon Palace
10h45' - 11h45'	<p><b>Session 5 – Mise en commun et adoption des travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation groupe 1 (Haut-Katanga)</li> <li>• Présentation groupe 2 (Lualaba)</li> <li>• Echanges</li> </ul>	GIZ/BGSM, Yvon
13h00' - 13h15'	<b>Session 6-</b> Echanges (brainstorming) sur les modalités pratiques d'un éventuel accompagnement technique de NRGi, GIZ, CORDAID.	Jean Pierre, Yvon et Fabien
13h15' – 14h15'	<b>Déjeuner et clôture de l'atelier</b>	Hôtel Moon Palace